

## ÉVÉNEMENT

Inauguration du nouveau musée  
du cloître Saint-Corneille

Page 2

## SOLIDARITÉ

L'aide aux plus démunis :  
un combat de tous les instants

Page 5

## AMÉNAGEMENT

Galerie commerciale du Marché aux  
Herbes : le chantier démarre le 2 janvier

Page 7

# COMPIEGNE

NOTRE VILLE



DÉCEMBRE 2012 - N°310 - WWW.COMPIEGNE.FR

## COMPIÈGNE FAIT SON CIRQUE DU 23 NOVEMBRE AU 6 JANVIER

Pages 8, 9 & 16



## Le nouveau musée du cloître Saint-Corneille ouvre ses portes le 16 décembre

Pour mettre en valeur les sculptures médiévales du musée Antoine Vivenel, la Ville les a installées dans deux ailes du cloître Saint-Corneille. La majesté des lieux sert de chambre d'écho à la beauté des collections ! A découvrir à partir du 16 décembre.



Chien mordillant un os. Détail du gisant de Jeanne de Hangest. Début du XVI<sup>e</sup> siècle.

Le public pourra y admirer un bel ensemble de sculptures religieuses du Moyen âge pour la plupart encore jamais exposées et restaurées pour l'occasion. Le billet d'entrée sera couplé avec celui du musée Antoine Vivenel, permettant à chacun de pouvoir visiter ou revisiter les riches collections de notre musée.

Bien que le mobilier de l'abbaye Saint-Corneille ait presque entièrement disparu, le musée Antoine Vivenel en conserve quelques précieux souvenirs :

- La statue de la Vierge au pied d'argent, cadeau du roi Saint-Louis à l'abbaye, œuvre majeure de la statuaire gothique des années 1260, qui sera mise à l'honneur dans la scénographie du nouveau musée.

- La dalle funéraire fragmentaire de dom Jacques Pescheur, religieux de Saint-Corneille au XVI<sup>e</sup> siècle, retrouvée dans le cloître Saint-Corneille en multiples morceaux lors des travaux de déblaiement consécutifs aux destructions de la Seconde Guerre mondiale, sera également exposée après avoir été recollée et nettoyée.

Sculptures et éléments architecturaux provenant de nombreux autres édifices religieux de Compiègne et de la région complètent cette exposition, pour donner à voir l'essentiel du mobilier liturgique présent dans les églises et monastères contemporains de l'abbaye de Saint-Corneille.

C'est ainsi que, parmi les sépultures habituellement situées dans les nefs et chœurs des églises, figurent par exemple les gisants de Jean d'Humières et Jeanne de Hangest provenant de l'abbaye des Jacobins, ainsi que plusieurs dalles funéraires gravées et incrustées provenant de l'ancien couvent des Cordeliers également

fondé au XIII<sup>e</sup> siècle et détruit à la Révolution. Un superbe retable Renaissance de la vie de la Vierge provenant du monastère de Saint-Arnould à Crépy-en-Valois, permet d'illustrer l'usage et l'iconographie de ces ornements d'architecture au décor sculpté et peint, contre lequel est appuyé l'autel.

La statuaire y est également richement représentée : un Saint-Sépulchre provenant de la partie de l'ancien Hôtel-Dieu Saint-Nicolas détruite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'un ensemble de Vierge à l'Enfant, une sainte Catherine d'Alexandrie et une étonnante représentation du Christ séraphique provenant probablement du couvent des Cordeliers viennent notamment orner les galeries.

Pour faciliter la compréhension, plans, maquettes, jeux pour enfants, dessins, photographies et panneaux pédagogiques complètent le propos consacré à l'histoire de l'abbaye Saint-Corneille, de sa fondation jusqu'au lendemain de la Révolution.

Des animations multimédias permettent enfin au visiteur de se situer dans l'espace de l'abbaye et de repérer ses différentes phases de construction.

Pour vous accompagner, nous avons demandé à l'acteur André Dussolier de nous prêter sa voix pour les commentaires de visites audio.

### Le travail en amont, les informations livrées par les restaurations

Après avoir été déménagées au cloître Saint-Corneille par une entreprise spécialisée, les œuvres du musée Vivenel ont été



Apôtre au pied du lit de la Vierge. Détail du retable de la Vie de la Vierge. Vers 1530 - 1540.



Tête de roi. Modillon. Époque romane, milieu du XII<sup>e</sup> siècle.



Saint Joseph d'Arimathe. Statue appartenant à une Mise au Tombeau. 1506 - 1510



Christ séraphique. XV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècle

nettoyées par plusieurs équipes de restaurateurs au cours de l'année 2011. Diverses techniques ont été employées : étude des polychromies conservées, application de compresses composées de pulpe de papier, d'argile et d'eau ou bien micro sablage consistant à projeter de minuscules grains de silice sur la pierre pour la nettoyer.

Cet important chantier de restauration a permis en outre d'en apprendre davantage sur plusieurs sculptures encore méconnues. Une équipe de géologues du Laboratoire de recherche des Monuments historiques basé à Champs-sur-Marne a ainsi retrouvé la provenance des pierres utilisées par les sculpteurs : le calcaire de Saint-Leu d'Esserent pour la Vierge au pied d'argent, le liais de Senlis ou le calcaire noir de Tournai pour les dalles funéraires des XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Des pierres de très grande qualité tel le liais de Paris au grain plus fin ont été identifiées pour des œuvres d'époque Renaissance comme le retable de la vie de la Vierge provenant de Crépy-en-Valois, ou le calcaire crayeux tendre de Tonnerre (dans l'Yonne, en Bourgogne) pour les statues de gisants de Humières et du Joseph d'Arimathe.

La restauration et l'étude de la statue de Joseph d'Arimathe ont permis d'attribuer cette sculpture à la Mise au Tombeau de l'église Saint-Gervais-Saint-Protais de Gisors, dans l'Eure, en Haute-Normandie, dont la Vierge, le saint Jean et une sainte femme sont conservées. La Mise au Tombeau complète, à laquelle appartient le

Saint Joseph d'Arimathe, a été offerte vers 1506 par le marchand Robin Darry et ses enfants à l'église paroissiale de Gisors et installée dans une niche creusée dans le mur appelée enfeu, afin de s'attirer les indulgences de l'Église. ■

### Informations pratiques

Entrée rue Saint-Corneille

### Horaires d'ouverture

Mardi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Fermeture : tous les lundis et les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai, 14 juillet, 1<sup>er</sup> novembre et 25 décembre.

### Tarifs

Plein tarif : 3 euros  
Tarif réduit (de 7 à 18 ans, étudiants et lecteurs des bibliothèques) : 1,50 euro  
Gratuit le premier dimanche du mois  
Billet couplé avec l'accès au musée Antoine Vivenel

Le dimanche 16 décembre, des visites commentées gratuites seront proposées au public à 10h, 11h, 12h, 14h, 15h, 16h (réservation obligatoire)

Renseignements et réservations  
au 03 44 20 26 04  
www.musee-vivenel.fr

## LES IMAGES DU MOIS



Le 94<sup>ème</sup> anniversaire de la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918 a été célébré en présence du Premier ministre Jean-Marc Ayrault et du Ministre délégué à la Défense, chargé des Anciens Combattants, Kader Arif.



◀ La baronne Irene Von Elverfeldt, nièce de Konrad Adenauer, fait don des carnets de notes de son père Paulus Schumann, au Mémorial de l'Armistice.

Le grand cinéaste allemand Volker Schlöndorff, invité de marque du Festival du film, reçoit la médaille d'honneur de la ville.



◀ Laure Manaudou, Elodie Lorandi et Frédéric Bousquet, nageurs médaillés olympiques, ont été reçus à l'hôtel de ville.

Les lauréats du concours des maisons fleuries ont été récompensés.



◀ Le Legs Gabriel Trouvé est décerné à Demonaco Feumi et à François et Alexandrine Kponou.

Jean et Yvonne Quette ont fêté leurs noces de platine, témoignage de 70 ans d'union.



◀ Défilé de mode de la Recyclerie Les modèles ont été conçus par des stylistes locaux avec des tissus et éléments provenant du recyclage.

Musée du cloître Saint-Corneille Dernière visite de chantier avant son inauguration.



## L'esprit de Noël



Alors que les premiers frimas de l'hiver arrivent et que la morosité économique ambiante assombrit l'horizon, il est réconfortant de savoir que certaines oasis de lumière et de chaleur orienteront nos prochaines semaines.

Ainsi, dans quelques jours, nous nous apprêtons à fêter Noël puis la nouvelle année. Or les feux des Réveillons sont parés de vertus apaisantes et régénérantes. Pour la plupart d'entre nous, ce sera l'occasion de belles réunions familiales, loin des vagues de mauvaises nouvelles qui rythment notre quotidien médiatique. Parents, enfants, grands-parents et parfois même arrière grands-parents seront rassemblés autour d'un bon repas pour échanger quelques cadeaux. Mais surtout pour être ensemble, partager le plaisir simple d'une conversation, fouiller dans la bibliothèque de leurs souvenirs, esquiver des projets, "refaire le monde", ... Irremplaçables petits moments de gaieté sereine dont seul le cocon familial a le secret.

Car la famille restera toujours le premier et le plus beau des havres. Là où l'on grandit, s'épanouit, se réfugie. Là où l'on se repose aux sens propre et figuré. Rien ne remplacera jamais l'affection d'une mère et d'un père, les liens magiques d'une fratrie, les conseils et la tendresse d'un papy ou d'une mamie. C'est d'ailleurs certainement le plus beau des cadeaux de Noël, une tablée familiale où les rires résonnent et les sourires rayonnent !

Et bien sûr, nous devons tous avoir une pensée pour ceux qui sont seuls et oubliés. Notamment certains anciens que l'on ne visite plus, dont on ne se soucie plus. Certes, dans nos vies modernes, les agendas sont souvent surchargés. Mais essayons de garder toujours un peu de place et un peu de temps pour ce "devoir de cœur". Nous avons tous tant à y gagner.

Et Joyeux Noël à tous !

**Philippe MARINI**

Sénateur de l'Oise - Maire de Compiègne  
Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne



"Allô, Monsieur le Maire ..."

03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, une fois par mois, le lundi 10 décembre entre 8h30 et 9h30.

**Réunion de quartier**

Jeudi 10 janvier 2013 à 20h45 pour le quartier des Jardins, salle du Puy du Roy.

## S O M M A I R E

ÉVÈNEMENT .....	P2
LES IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL .....	P3
SOLIDARITÉ .....	P5
AMÉNAGEMENT .....	P7
DOSSIER : A NOËL, COMPIÈGNE FAIT SON CIRQUE .....	P8-9-16

QUARTIERS .....	P11
EXPRESSION LIBRE .....	P13
ACTUALITÉ .....	P14
VIE PRATIQUE .....	P15

# SOLIDARITÉ

## L'aide aux plus démunis : un combat de tous les instants

La Ville et les associations qui œuvrent sur Compiègne pour venir en aide aux plus vulnérables le savent bien, malheureusement ce n'est plus uniquement l'hiver qu'elles doivent mobiliser tous leurs moyens, même si à cette période de l'année, la situation de ceux qui sont sans abri ou qui vivent dans une grande précarité est certes encore plus préoccupante.

### Ne laisser personne sur le bord du chemin

Dès que le plan Grand Froid est déclenché par la Préfecture, c'est-à-dire quand les températures sont inférieures à 0°, la Ville de Compiègne met en place un dispositif d'urgence, en plus des moyens déployés pendant l'année pour accueillir et aider ceux qui sont dans le besoin.

"Le gîte jacquaire de la rue Saint-Lazare est alors ouvert pour permettre d'héberger en urgence des personnes qui se retrouvent à la rue. Dix lits supplémentaires viennent ainsi s'ajouter à ceux du Centre d'Hébergement de la rue Pasteur qui propose déjà dix places tout au long de l'année" souligne Michel Le Carrères, adjoint au maire chargé des affaires sanitaires et sociales. Le gîte ouvre ses portes de 22h à 8h du matin et les personnes peuvent bénéficier de repas.

Il suffit pour cela d'appeler le 115 (appel gratuit), de se présenter directement au CCAS ou encore au Centre d'hébergement d'urgence, rue Pasteur.

"Outre le simple hébergement, nous accordons une véritable écoute aux personnes qui viennent ainsi trouver refuge car nous sommes bien souvent leur dernier recours. Nous leur proposons, si elles le souhaitent, d'entamer un processus de prise en charge adapté, afin qu'elles puissent bénéficier d'un hébergement plus stable, notamment par le biais du Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale qui peut accueillir 18 personnes".

### Maraudes, repas et vêtements chauds, bons d'alimentation, l'aide d'urgence n'est pas un vain mot

Avec les premiers grands froids de l'hiver, le Samu Social renforce ses maraudes et sert des boissons chaudes dans la rue, à proximité de la gare de Compiègne. Il assure

également un accueil sur appel au 115 pour une quinzaine de personnes et sert des repas chauds le soir.

Dans la journée, le Secours Catholique prend le relais avec le **Café sourire** situé 40 rue Notre-Dame de Bon Secours. Les personnes peuvent y prendre un petit déjeuner, se doucher, laver et sécher leur linge, disposer d'une bagagerie, d'une adresse de domiciliation pour recevoir leur courrier ou encore bénéficier d'un accompagnement social, de l'écoute d'un psychologue une fois par semaine et d'animations. (voir encadré) Rens. au 03 44 23 58 44

De son côté, l'**Equipe Saint-Vincent** propose, pour une somme modique, des vêtements au sein de son vestiaire, 33 rue de Paris, les mardis et mercredis de 14h à 16h30. Les vêtements peuvent être déposés en semaine de 8h à 18h dans le conteneur situé dans la cour. Un accueil est également proposé le lundi de 9h30 à 12h et des aides financières (loyer, gaz, électricité, assurances) peuvent être attribuées sur dossier établi par les services sociaux. Rens. au 09 50 41 72 95

L'**Épicerie sociale La Passerelle** et les **Restos du Cœur** prennent également une part active dans l'aide alimentaire apportée aux plus démunis, sur inscription et constitution d'un dossier.

Les personnes peuvent ainsi s'inscrire à **La Passerelle**, 13 quai du Clos des Roses, les mardis et vendredis matins sur présentation de justificatifs de ressources et de dépenses. Une participation de 10% sur le quota alloué est demandée aux bénéficiaires de l'aide alimentaire qui peut être attribuée pour une durée de 4 à 24 semaines maximum.

L'épicerie sociale La Passerelle qui est ouverte toute l'année propose parallèlement un atelier cuisine une fois par mois. Elle développe également des partenariats avec des organismes extérieurs : ainsi les personnes peuvent bénéficier de places de

### Un café et un sourire dans le froid de la vie



Le Café sourire est aussi et surtout un lieu convivial propice à l'écoute.

Ceux qui sont contraints de vivre dans la rue trouvent ici la chaleur de l'accueil tout autant que celle apportée par un café. Ce "Café sourire" mis en place par le Secours catholique reçoit ces personnes qui souffrent d'une grande solitude et ne connaissent qu'un hébergement très précaire. "Beaucoup n'ont connu que le parcours des foyers, il importe surtout de leur apporter un accompagnement social, nous sommes de fait une passerelle entre la rue et les travailleurs sociaux" explique Véronique Leduc, coordinatrice du Café sourire et instigatrice de cette formule. Deux salariés et une vingtaine de bénévoles œuvrent ici. "C'est un lieu convivial propice à l'écoute et à recréer du lien, car ce qui est important est que ceux qui viennent au Café sourire puissent retrouver confiance en eux, qu'ils réapprennent à vivre et nous devons jouer en ce sens un

rôle éducatif car tous sont épuisés par la vie de la rue. Ces gens sont "cassés", sur le plan moral comme sur celui de la santé, ils connaissent la dépression et souvent sont victimes de conduites addictives" constate Véronique Leduc qui s'attache à travailler en réseau avec les travailleurs sociaux afin de permettre la réinsertion des visiteurs du Café sourire de la rue Notre-Dame de Bonsecours.

Ouvert tous les jours de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 sauf le week-end et le mercredi après-midi, ce véritable havre de paix vit grâce aux bénévoles toujours présents. "Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles bonnes volontés" confesse la responsable de l'endroit. D'autant que durant la période "grands froids", le Café sourire est plus souvent ouvert aux moments des repas ou le week-end.

spectacles à 2 euros par personne à l'Espace Jean Legendre ou encore d'ateliers de loisirs créatifs grâce à un partenariat avec le magasin Cultura.

Rens. au 03 44 86 32 35

En ce qui concerne les **Restos du Cœur**, 72 ter rue de Stalingrad, les inscriptions pour la campagne d'hiver se font uniquement sur rendez-vous les lundis et jeudis à compter du 27 novembre. La distribution de

denrées alimentaires a lieu pour sa part les mardis et vendredis après-midis.

Les Restos du Cœur proposent parallèlement une écoute à la personne pour celles et ceux qui le souhaitent, des bons à l'école de coiffure moyennant 1,50 euro, des bons de réduction pour des séances de cinéma ou encore des aides pour les vacances. Rens. au 03 44 86 48 37 ■

## Les Lions apportent leur soutien à deux jeunes Compiégnois

Les Lions Clubs Compiègne Impériale et Oise la Vallée ont remis leur premier Prix d'excellence à deux jeunes, Bernard Delarue et Aissata N'Daye qui affichent leur volonté de mener à bien leurs projets, non seulement d'études supérieures mais aussi de carrière professionnelle.



Bernard Delarue et Aissata N'Daye ont reçu le prix d'excellence.

"Les lauréats ont été sélectionnés parmi des candidats habitant Compiègne. Ce prix leur permettra de bénéficier de soutiens pour poursuivre leur projet professionnel" souligne Louis-Paul Doco, past président du Lions Club Compiègne

Impériale. Bernard Delarue souhaite étudier la communication dans le monde sportif et Aissata N'Daye veut devenir avocate. Cette action s'inscrit dans le cadre des opérations Jeunesse du Lions club international. "Les bénéfices obtenus lors du salon "Chocolat en fête" en mars 2011 ont également permis le financement de recherches contre le cancer et la leucémie des enfants au sein de l'association Enfants et Santé, le développement de services éducatifs à l'Épide de Margny-les-Compiègne et l'envoi d'enfants dans un centre de vacances en bord de mer".

Prochain Salon "Chocolat en Fête", les 16 et 17 mars 2013 aux salles Saint-Nicolas. ■

## Parrainer un enfant, c'est lui offrir un avenir



OUVREZ VOTRE COEUR  
À UN ENFANT PRIVÉ D'AVENIR.

PARRAINEZ-LE.

WWW.PARTAGE.ORG

Depuis 37 ans, l'association Partage dont le siège est à Compiègne, agit pour les enfants

et a aidé des centaines de milliers d'enfants et familles, partout dans le monde, à sortir de la pauvreté et à bénéficier de leurs droits à l'éducation, à l'alimentation et à la santé. Vous aussi, ouvrez votre cœur à un enfant, parrainez-le !

Grâce à votre parrainage, votre filleul pourra apprendre à lire, écrire et compter. Votre aide bénéficiera également à toute sa communauté.

En parrainant un enfant, c'est donc sa vie et celle de tous ses proches que vous pouvez changer.

### Un suivi de votre filleul pas à pas

Photos, dessins, courriers... En étroite relation avec Partage, vous restez toujours en contact avec votre filleul et l'accompagnez dans ses progrès au quotidien.

Renseignements sur [www.partage.org](http://www.partage.org) ■

# AMÉNAGEMENT

## Galerie commerciale du Marché aux Herbes : le chantier démarre le 2 janvier

Onze mois de travaux seront nécessaires à l'aménagement de ce nouvel ensemble commercial qui s'élèvera en plein cœur de ville sur le parvis de la place du Marché aux Herbes. Une galerie conçue sur le principe des rues piétonnes propices à la flânerie et ouverte sur l'extérieur grâce à de larges baies vitrées.

"Le chantier va démarrer lors de la première semaine de janvier par des travaux de renforcement et de consolidation du parking souterrain au niveau du 4<sup>ème</sup> sous-sol" explique Philippe Jovignot, actionnaire de la SCI Compiègne Développement à l'origine du projet. "L'étanchéité de la place sera de son côté entièrement refaite et les dalles qui recouvrent actuellement l'esplanade seront retirées".

Le projet, réalisé par le cabinet d'architectes Guérin et Pédroza, sera constitué de deux bâtiments qui laisseront place dans la partie centrale à des terrasses. A l'étage, les bâtiments seront reliés par une passerelle recouverte d'une verrière qui servira de lieu de promenade et donnera directement sur l'actuelle terrasse de l'immeuble Cour le Roi. "3400m<sup>2</sup> de surface SHON sur deux niveaux seront ainsi réalisés. La galerie abritera deux restaurants de 300m<sup>2</sup> chacun en rez-de-chaussée, côté rue des Trois Barbeaux et treize boutiques dédiées à l'équipement de la personne sur des surfaces allant de 110 à 500m<sup>2</sup>. Il s'agira d'enseignes nationales et internationales qui pour l'instant n'étaient pas présentes à Compiègne" précise Philippe Jovignot.

Si les commerces situés en rez-de-chaussée auront un accès direct sur les rues et voies qui les bordent, ceux de l'étage seront pour leur part accessibles par un escalator situé en prolongement de la promenade centrale ainsi que par un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite.

Les deux escaliers situés aux extrémités de la place, rue des Trois Barbeaux, seront conservés pour pénétrer dans le parking souterrain. L'accès central sera pour sa part transformé en issue de secours.

La toiture des deux bâtiments sera végétalisée. Jardins et terrasses non accessibles au public y seront aménagés pour permettre aux riverains situés aux niveaux R+2 et R+3 des immeubles voisins d'avoir vue sur un ensemble paysager. Arbustes et végétation de saison seront privilégiés avec des espaces fleuris et des bosquets. "Ainsi aucun élément technique ne sera visible sur le toit" souligne Philippe Jovignot.



La galerie commerciale de la place du Marché aux Herbes ouvrira ses portes en décembre 2013.



### Une ouverture au public prévue début décembre 2013

"Afin d'éviter des perturbations pendant la période de Noël, nous avons reporté le début des travaux prévu initialement en septembre 2012, en janvier prochain. Onze mois seront nécessaires à la

construction de cet ensemble commercial dont l'ouverture au public est prévue la première semaine de décembre 2013". Il s'agira d'un chantier "propre" et original réalisé par l'entreprise Brézillon. En réalité, les différentes parties des bâtiments seront exécutées à l'extérieur de Compiègne et assemblées sur place à l'aide d'une grue.

"Les nuisances pour les riverains et les usagers du parking Vinci seront donc limitées au maximum.

Elles auront lieu essentiellement en janvier lors du démontage des dalles et de la consolidation du parking, le 4<sup>ème</sup> sous-sol étant alors fermé pour travaux". ■

## Une résidence en voie d'achèvement



Le chantier avance. Dans quelques semaines, une nouvelle résidence prendra forme sur le site des anciens ateliers Massey Ferguson de Royallieu.

Au total, 80 logements collectifs et quelques maisons de ville disposées au pied des petits immeubles. La liaison entre le Mémorial de la déportation et le nouveau quartier né sur le site de l'ancien camp militaire s'effectue par une voie spécifique. Un appartement témoin a été visité par les acteurs de ce programme et Michel Foubert, premier adjoint au sénateur-maire de Compiègne chargé de l'urbanisme.

Une découverte qui leur a permis d'apprécier le choix des matériaux et des équipements proposés dans les appartements qui composent ce programme. ■

## Le Pont Neuf primé



Le Pont Neuf a gagné le prix du meilleur pont de l'année dans la catégorie "routier" en Angleterre, prix décerné par l'Institution of Structural Engineers.

<http://www.istructe.org/events-awards/awards/structural-awards/winners-2012/winners-commendations/compiègne-bridge>

## DOSSIER



Le Grand Cirque sur l'Eau s'installe au Rond Royal.

# A NOËL, COMPIÈGNE FAIT SON CIRQUE

Un monde de rêve et de magie invite petits et grands à se rassembler sous le chapiteau du rire et de l'émerveillement. Pendant plus d'un mois, cirques, parades, exposition, ateliers de maquillage, théâtre de Guignol, ciné-club, aubades vont vous ouvrir les portes de cet univers fascinant.

Mais la magie trouvera également place au sein du Marché de Noël avec, en particulier, la venue d'un illustre visiteur... Concerts et chants traditionnels, illuminations partout en ville, manèges seront aussi de la partie, sans oublier l'opération *Solidarité pour Noël* ou encore le repas de fin d'année offert à nos aînés.

## Autour du cirque

### • Le Grand Cirque sur l'Eau, une production du Cirque Medrano

Rond Royal

Vendredi 23 novembre à 18h et 20h30

Samedi 24 novembre à 14h, 18h et 20h30

Dimanche 25 novembre à 17h

Tarifs : de 22 à 46 euros (adultes) - 12 euros (enfants)

Renouant avec l'histoire, le Grand Cirque sur l'Eau s'installe au Rond Royal comme il était d'usage au début du XX<sup>e</sup> siècle à Compiègne. Autour d'un bassin de 60 000 litres d'eau, de fontaines aquatiques, d'une profusion de costumes, de lumières et d'effets spéciaux, retrouvez les artistes des plus grands cirques du monde pour un spectacle unique en Europe, qui vous transportera vingt mille lieux sous les mers, dans un monde de rêve, de magie et de rire où les otaries prendront le devant de la scène !

Plus d'informations sur [www.cirquesurleau.com](http://www.cirquesurleau.com)

### • Grande parade

Départ : Rond Royal - Arrivée : St-Pierre des Minimes

Samedi 24 novembre entre 11h et 12h

Le cirque s'empare du centre-ville : pendant une heure, clowns, acrobates, jongleurs, animaux et dresseurs du Grand Cirque sur l'Eau et du Cirque Star, véhicules de cirque déambuleront au rythme musical de la batterie-fanfare de Compiègne dirigée par le grand compositeur, chef d'orchestre des cirques, Carmino d'Angelo.

### • Exposition *L'univers fascinant du cirque*

Espace Saint-Pierre des Minimes

Du samedi 24 novembre au dimanche 6 janvier 2013 de 14h à 18h

Entrée libre - Fermé le lundi

Le cirque a ses passionnés, le Docteur Frère est un de ceux là ! Conseiller artistique du Festival international du Cirque de Monte-Carlo, il a rassemblé depuis un demi-siècle objets, costumes et affiches du cirque de ses origines à nos jours, à travers tous les continents, constituant la plus riche



collection circassienne en France. Il a, très exceptionnellement accepté de prêter à Compiègne une centaine de ses trésors qui prendront place à Saint-Pierre des Minimes autour de deux maquettes, donnant à voir et à rêver le cirque d'hier et d'aujourd'hui.

Plus d'informations sur [www.museeducirquealainfrere.com](http://www.museeducirquealainfrere.com)

• **Ciné-club Cirque Lola Montès**

Bibliothèque Saint-Corneille

Mardi 11 décembre à 20h

Entrée libre

En collaboration avec le Ciné-Clep. Diffusion du film *Lola Montès* de Max Ophüls (1955) inspiré de la vie de la célèbre danseuse et courtisane.

• **Cirque Star**

Parc Songeons

Du vendredi 23 au jeudi 29 novembre

Exclusivement réservé aux enfants des écoles et des centres aérés de Compiègne, il proposera à nos chères têtes blondes de s'initier aux arts du cirque avant de se retrouver pour découvrir le nouveau spectacle du Cirque Star. Plus de 1500 enfants seront conviés par la Ville.

Plus d'informations sur [www.cirquestar.com](http://www.cirquestar.com)

• **Ateliers maquillage-Clown**

Chalet rues piétonnes

Samedi 15 décembre de 14h à 18h, samedi 22 décembre de 14h à 18h et lundi 24 décembre de 12h à 16h

Gratuit, réservé aux enfants

*Bulles & Compagnie* transformera en Auguste ou Clown blanc les enfants à partir de 2 ans pour le plus grand plaisir de toute la famille !

• **Cirque de Noël**

Place St Jacques

Samedi 15 décembre, dimanche 16 décembre, mercredi 19 décembre, vendredi 21 décembre à 15h et 17h, samedi 22 décembre à 17h, dimanche 23 décembre et lundi 24 décembre à 15h et 17h



Séances gratuites dans la limite des places disponibles

L'école de cirque de Compiègne *De la piste à la scène* dressera son chapiteau au cœur de la ville. Profitez d'une séance de 30 minutes pour faire une pause festive et dégustez en famille un spectacle magique avec clowns, acrobates, équilibristes...

Plus d'informations sur [www.viensfairetoncirque.com](http://www.viensfairetoncirque.com)

• **Impérial Show**

Plateau de Margny-Les-Compiègne

Du 14 au 23 décembre

Spectacle Magic organisé par Impérial Show sous chapiteau.

Des numéros époustouffants avec les meilleurs artistes venus des quatre coins du monde.

Plus d'informations sur [www.imperialshow.com](http://www.imperialshow.com)

• **Théâtre de Guignol**

Cour Le Roy

Samedi 15 décembre et dimanche 16 décembre à 16h et 18h, mardi 18 décembre à 18h, mercredi 19 décembre à 16h et 18h, jeudi 20 décembre et vendredi 21 décembre à 18h, samedi 22 décembre à 16h

Tarif : 6 euros

Guignol rassemble les tout-petits et leur famille pour un joli conte de Noël, le temps de trois actes, d'un quart d'heure chacun.



## Animations et musique en centre-ville

• **Marché de Noël**

Place de l'Hôtel de ville

Du 24 novembre au 6 janvier

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, dimanche de 10h à 19h, samedi de 10h à 21h, lundi de 14h à 19h30

La magie de Noël est au rendez-vous dans les chalets de bois : saveurs traditionnelles ou jolis objets de nos régions... autant de prétextes à une flânerie en famille.

• **Rencontre avec le Père Noël**

Les plus petits auront la joie de confier leurs rêves au Père Noël, installé dans son chalet du 28 novembre au 23 décembre de 16h à 19h. Attention ! Le 24 décembre, le Père Noël sera parti préparer sa tournée nocturne.

• **Manèges pour les enfants**

Manège Jules Verne

Place de l'Hôtel de Ville

Du 24 novembre au 6 janvier

Manège Le Chahut tous les jours

Place du Marché aux Herbes

Pendant tout l'hiver



• **Illuminations**

Partout en ville

Du 30 novembre au 6 janvier

Les guirlandes feront scintiller le ciel de Compiègne et guideront le Père Noël dans sa tournée au travers des quartiers.

• **Jazz-band Cirque**

Samedi 8 décembre, Jazzy Cats, de 15h à 18h

Samedi 15 décembre, Clowns Parade, de 15h à 18h

• **Monsieur Loyal sur ses échasses**

Mercredi 19 décembre de 15h à 18h

• **Chants de Noël par la chorale du CLEP**

Place de l'Hôtel de Ville

(repli Chapiteau Place Saint-Jacques)

Samedi 15 décembre à 16h

• **Chantons ensemble Noël**

Chapiteau Place Saint-Jacques

Samedi 22 décembre de 15h à 16h

par l'association Le Cèdre Marie-Louise accompagnée d'enfants et d'adultes

Goûter offert par l'association à l'issue du concert



• **Concert Défi Gospel**

Ziquodrome

Jeudi 20 décembre à 20h30

Par l'association Univers Gospel

Tous les profits iront aux Restos du Cœur

Entrée : 12 euros

• **Concert de Noël "Bach et ses fils"**

Palais de Compiègne

Dimanche 16 décembre à 17h00

Motet "Lobet den Herrn" de Jean-Sébastien Bach

Concerto pour violoncelle et orchestre de Jean-Christophe Bach

Magnificat pour solistes chœur et orchestre de Carl Philip Emmanuel Bach

Avec Armelle Jacques soprane, Florence Raffard alto, Jean-François Chiama ténor, Jean-Christophe Jacques baryton,

le Chœur Le Madrigal de Compiègne et l'Orchestre des Musicales de Compiègne

Direction Daniel Delaunay

Participation : 25 et 20 euros (étudiants, élèves d'écoles de musique, Amis du Château)

Billets en vente à l'Office de Tourisme de Compiègne, au Conservatoire de Musique de Compiègne

Renseignements : 03 44 86 25 45

# QUARTIERS

## Une nouvelle association pour un nouveau quartier

*Elle vient de naître à la suite d'une autre naissance : celle du nouveau quartier du Camp de Royallieu. L'amicale du camp de Royallieu vise à regrouper les habitants de ce secteur.*



*Les membres du conseil d'administration de la nouvelle amicale du camp de Royallieu préparent leur première manifestation prévue au printemps.*

*"Nous souhaitons faire vivre ce quartier et profiter de sa mixité pour favoriser les échanges culturels" explique la présidente fondatrice Maria Arujo de Oliveira. Déjà une équipe s'est formée et prépare les prochaines actions qui débiteront au printemps. "Peut-être une brocante verte qui permettrait de vendre et d'échanger des plantes.*

*Nous envisageons également une tombola, des soirées à thèmes et des échanges culinaires" précise Maria qui*

évoque également l'organisation de rencontres sportives ou pédagogiques, de sorties à la mer, de randonnées et de visites culturelles. "Les idées vont arriver et prendre forme au fur et à mesure comme celle qui vise à participer en nombre à la prochaine fête des voisins" confie la présidente de cette jeune association.

Ils sont déjà plus d'une douzaine de membres, très motivés, dont quelques nouveaux Compiégnois à adhérer à l'amicale du camp de Royallieu. Richard Velez, élu municipal du quartier de Royallieu assure en quelque sorte le relais entre l'association et la municipalité.

Bien sûr d'autres adhérents sont attendus afin de grossir les rangs et de proposer de nouveaux rendez-vous. Pour l'heure le conseil d'administration est à l'œuvre autour de Maria Arujo de Oliveira. Béatrice Lallement occupe le poste de vice-présidente, Cécile Boumeldane celui de secrétaire, Annick Chambellant celui de secrétaire adjoint, Gérard Morisot celui de trésorier.

Les habitants du quartier qui désirent rejoindre l'amicale peuvent contacter la présidente au 9 de la rue Eugénie Louis et au 03 44 60 40 16 90 ou le trésorier au 20 de la rue Geneviève Anthonioz de Gaulle au 03 44 42 48 59. ■

## La cuisine aux petits soins

*Le centre Fournier-Sarlovèze vient de se doter d'une cuisine thérapeutique. Une appellation qui prend la forme d'une "vraie" cuisine adaptée aux personnes âgées ou handicapées.*



*La cuisine thérapeutique est mise à profit pour organiser des ateliers, notamment avec les jeunes d'établissements scolaires ou des centres aérés. Une rencontre intergénérationnelle très prisée de tous.*

Plan de travail, éléments de rangement et équipements tels que four sécurisé, plaques de cuisson, hotte et espace repas ont été installés grâce à une subvention de près de cinq mille euros issue de l'opération "Plus de vie" menée par Bernadette Chirac. Une cuisine mise à profit par les animatrices pour organiser des ateliers culinaires à destination des pensionnaires de cet établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. "Ces ateliers permettent d'évaluer les compétences de chacun et favorise leur autonomie" confie l'une d'elles. "En faisant appel à leur mémoire, à leur sens olfactif, à leur goût, cela concourt à leur redonner une "envie de faire", leur apporte une forme de resocia-

lisation, tout cela en totale convivialité" précise l'animatrice. La cuisine thérapeutique est à ce titre reconnue pour ses bienfaits, car ici tous les sens sont en éveil.

Ainsi chaque semaine, un après-midi est consacré à la confection de petits plats, de spécialités salées ou sucrées, de crêpes, de cakes ou de tartes. Régulièrement de jeunes visiteurs se joignent aux résidents. C'est le cas d'élèves de Notre Dame de la Tilloye ou de membres des centres aérés qui forment ainsi des rencontres intergénérationnelles très prisées des participants. Pour les fêtes de Noël, un atelier thématique va être proposé. La Fête des familles fut aussi l'opportunité de réaliser un repas cuisiné. ■



# EXPRESSION LIBRE

## MAJORITÉ

### Accessibilité universelle, Accessibilité pour tous, une dynamique en route



La loi de 2005 pose le principe de l'accessibilité à tous, "l'accessibilité universelle", notamment aux personnes handicapées quel que soit le type de handicap.

Un récent rapport a établi que, s'agissant du handicap moteur, l'échéance de 2015 sur l'accessibilité des établissements recevant du public existant serait difficile à tenir. Cette échéance est néanmoins maintenue avec une volonté d'assouplir la réglementation pour le bâti souvent ancien mais pour lequel des solutions peuvent être trouvées. Les commerces, les banques, les établissements publics de centre-ville sont particulièrement concernés, beaucoup ont déjà adapté leurs établissements, d'autres chantiers sont en route.

Un réseau efficace met progressivement en place différentes aides : le centre de ressources de l'OBIAÇU -Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle- qui sur son site [www.accessibilite.gouv.fr](http://www.accessibilite.gouv.fr) - délivre de judicieux conseils, la CCI Oise et la Chambre des métiers qui mènent des actions de sensibilisation auprès des artisans et commerçants, des artisans labellisés avec lesquels vous serez assurés que la mise en œuvre des travaux respectera l'objectif d'accessibilité, le FISAC - Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce mis en place dans l'Agglomération de la région de Compiègne - qui apportera un soutien incitatif.

L'accessibilité profite à tous, les personnes

âgées apprécieront les mains-courantes et les pentes douces. Les voyageurs avec valise à roulettes ainsi que les parents avec une poussette se réjouissent des rampes d'accès aux bâtiments.

L'accessibilité, c'est également la chaîne de déplacement, la ville vient de voter son PAVE - Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics-. Tout nouvel aménagement de voirie prend dorénavant en compte l'accessibilité.

Les annonces dans les transports en commun, à l'origine au service des personnes mal voyantes, sont devenues un élément de confort pour tous.

Après s'être déplacée, avoir franchi le seuil de la porte de l'établissement, la personne s'attend à être accueillie, renseignée, et à pouvoir prendre part à l'activité qui s'y déroule. A ce moment l'accessibilité doit miser sur un investissement humain plus que technique. Le personnel informé et formé doit apporter une prestation adaptée. Les salles de sport de la ville ainsi que de nombreux clubs et associations accueillent et intègrent les personnes handicapées. Les lieux culturels, le palais impérial en l'occurrence, proposent grâce à des moyens adaptés (livret tactile et boucle magnétique) des aides à la visite.

Je ne doute pas qu'à terme les bonnes pratiques soient entendues et suivies par les bonnes volontés.

L'exemplarité sera le moteur de la mise en accessibilité de nos villes.

**Marie-Christine Legros**

*Conseillère municipale déléguée  
Présidente de la Commission Sécurité et  
Accessibilité de la Ville de Compiègne*

### Anaphore d'une râleuse



Moi, citoyenne de La République, je ne puis me satisfaire de l'action d'une ministre dont le prénom se terminant par une note de musique, laissait présager une politique juste, mais c'est malheureusement faux.

Les médecins français, devenus des prestataires de service, ne sont qu'une poignée, d'environ 500 sur plus de 200 000, à demander des honoraires himalayens, en Secteur 2, objet des foudres du gouvernement actuel. Les médecins connaissent un taux de burn-out et de suicide énorme. S'ils arrivent sains et saufs à la retraite à 65 ans, c'est pour disposer d'une moyenne d'environ 2600 euros /mois. Etudiants, ils ont cotisé durant leurs 6, 7, 8...années de travail le matin à l'hôpital, été compris, mais dans un geste royal, on leur octroiera un calcul de 3 ans pour leur retraite ! Il y a 15 jours, dans le "Quotidien du Médecin", il était fait mention de plus de 900 généralistes de moins de 45 ans qui "déviennent leur plaque" par an. Oui, la médecine n'est plus libérale depuis longtemps. Les praticiens sont "fliqués" tous les trimestres avec leur relevé de dépenses en prescriptions médicamenteuses, analyses biologiques, arrêts de travail, fréquence de consultations d'un même patient...

Moi, citoyenne de La République, je suis navrée de voir le parcours du combattant des jeunes parents pour faire garder leurs enfants. (Compiègne faisant exception avec les nombreux nouveaux berceaux à venir).

Moi, citoyenne de La République, je me déssole de voir certains de nos Aînés se torturer les méninges avec leurs "génériques", faire écrire le nom qui leur est coutumier

sur les boîtes.

Les économies pouvaient se faire autrement en laissant liberté au patient de prendre la prescription originale ou le générique. La S.S remboursait l'original au taux du générique, la Mutuelle le restant, au lieu de verser 25% de son budget à la publicité !

Moi, citoyenne de La République, je rouspète en voyant un nombre considérable de places "Handicapés" sur le parking de la place St-Jacques, par exemple, avec pas une canne anglaise, ni déambulateur, ni fauteuil roulant à l'horizon. Je sais, c'est la loi, je ne veux nullement priver ceux qui souffrent dans leurs déplacements, mais que faire en voyant de nombreuses jeunes mères au ventre rond, un enfant au bout d'un bras, le cabas de l'autre, batailler avec les portières, le coffre, la poussette à déplier, l'étroitesse de l'espace entre deux véhicules ?...

Moi, citoyenne de La République, je me révolte contre les futures "salles de shoot" que la ministre qui doit veiller à notre santé, veut mettre en place. C'est bien simple, les petits rois du "bizness", ne vont plus vendre des "pétards" mais des bombes à tête écraseuse de neurones...

Je suis une râleuse optimiste, à l'indétrônable foi en l'Homme, qui désire, chaque matin êtreindre le champ des possibles, faire plutôt que défaire, être dans la compassion plutôt que dans l'exclusion...

**Catherine Lesguillons-Perrot**

*Conseillère municipale  
chargée des relations  
avec les associations caritatives*

*Anaphore : Reprise d'un groupe de mots au début de phrases produisant un effet de renforcement*

## OPPOSITION

### Le mariage pour tous

Présent sous sa forme programmatique avec François HOLLANDE lors de l'élection présidentielle de mai dernier, le projet de Loi permettant le mariage pour tous et l'adoption pour chacun sera déposé à l'Assemblée Nationale en janvier 2013. Loin de déliter l'institution familiale comme le dénoncent certains à droite, le mariage de personnes de même sexe, soutenu par une majorité de nos concitoyens, permettra au contraire de sécuriser et d'encadrer les nouvelles formes de parentalités apparues ces dernières années en France. N'en déplaise aux esprits les plus chagrins.

#### Une lente et récente émergence de l'égalité et des droits

Il a fallu attendre la Loi Badinter votée en 1982 pour que l'homosexualité soit dépénalisée dans notre pays et que gays et lesbiennes cessent de raser les murs. Quinze ans plus tard, la Gauche Plurielle de Lionel JOSPIN faisait enfin voter la Loi sur le PACS, donnant la possibilité d'une reconnaissance civile aux couples non mariés hétérosexuels ou homosexuels. Toutefois, les partenaires, en cas de décès, ne peuvent ni hériter sans testament préalable, ni percevoir de pension de reversion. Et surtout, un couple

pacsé n'est pas une famille. Il ne peut pas adopter alors que la démarche est paradoxalement accessible aux célibataires.

#### Les métamorphoses de la parenté

Diminution du nombre de mariages, généralisation du divorce, émergence de familles monoparentales, de familles recomposées et de beaux-parents ; actuellement un enfant sur deux ne vit pas ou plus avec ses deux parents biologiques. Jusqu'à une période récente, filiation, mariage et lien de sang étaient confondus ; le législateur a dû promulguer, en 2005, l'égalité juridique entre enfants légitimes et enfants "naturels" (nés hors mariage). C'était ni plus ni moins les extraire du statut de « bâtards » dans lequel ils étaient historiquement reclus. Question d'égalité, mais aussi de cohésion et de vivre ensemble.

Aujourd'hui, ce sont des dizaines de milliers d'enfants qui grandissent, de fait, dans des familles homoparentales, c'est-à-dire en no man's land juridique ; sans infraction mais sans que la législation ne le prévoit et donc protège ces familles. Car, après des années à avoir été élevé par le partenaire de son parent biologique ou adoptif, rien ne relie

juridiquement l'enfant à celui-ci, en cas de séparation ou de décès du père ou de la mère dont la filiation est établie. C'est donc aussi pour protéger ces enfants que la Loi du mariage pour tous est en chantier. Des conjoints de même sexe pourront adopter ensemble un enfant alors que ce n'est possible qu'à un seul partenaire actuellement. Ils pourront également adopter l'enfant de leur conjoint qui aura alors deux parents plutôt qu'un.

#### La quadrature du triangle

Quant à savoir si un enfant peut se construire en ayant deux pères ou deux mères, il y a trois façons de poser la question. La pire, celle qui fait des amalgames glauques entre homoparentalité, polygamie et inceste ; nous n'y répondrons pas plus que ce qu'elle vaut.

La seconde, la question œdipienne, est celle des éducateurs et des psychologues : un enfant peut-il entamer son processus d'autonomisation et d'intériorisation des règles sociales dans l'homoparentalité, alors que dans la tradition c'est le père qui rompt la fusion maternelle ? L'examen des études faites sur le sujet permet de dire que les enfants s'identifient à des rôles plutôt qu'à

des parents sexuels. La dernière façon enfin, laisser place au questionnement : serais-je un moins bon parent si mon conjoint était une conjointe ou l'inverse ? Une réponse intime et honnête de chacun soulagerait déjà de nombreuses peurs.

Cinq pays, rien qu'en Europe, ont franchi le pas du mariage et de l'adoption pour tous ; une ouverture, sans que les rivières se soient arrêtées de couler ni les oiseaux de voler. Et pourtant...

#### La tête de l'arrière-garde

Tandis que le débat commençait, notre Maire s'est encore une fois distingué à droite en prenant la pole position du camp réactionnaire : « Jamais je ne célébrerai l'union de deux personnes de même sexe ». En dehors des nouvelles lois de la République, Philippe MARINI oscillerait alors entre destitution et démission. Chiche!

*Frédéric Pysson, Solange Dumay,  
Olivier Koval, Anne Serret,  
Michel Fumagalli, Théodora Goma-  
Ballou, Jean Marc Iskin*

# ACTUALITÉ

## Les tissus Lelièvre portent la griffe J-P Gaultier

Implantée depuis 1986 dans la zone d'activités de Mercières, l'entreprise Lelièvre figure dans le peloton de tête des spécialistes du tissu d'ameublement et de décoration intérieure.



La maison Lelièvre, une histoire de famille. Ici Patrick Lelièvre, Président du Groupe Lelièvre, fait découvrir les dernières créations au Sénateur-Maire Philippe Marini.

Récemment l'entreprise s'est alliée au grand couturier Jean-Paul Gaultier, un rapprochement qui prend la forme d'une licence et surtout de plusieurs créations où l'on reconnaît la "patte" Gaultier. "Cette collaboration est née à la suite des 50 ans de la firme Roche-Boois pour laquelle Jean-Paul Gaultier avait signé la création d'un canapé. C'était un peu ses premiers pas dans le monde de la décoration d'intérieure. Tout naturellement nous lui avons proposé de nous unir au travers de cette licence" se souvient Emmanuel Lelièvre, actuel directeur général de la maison Lelièvre. Seize mois de préparation et d'affinage du projet plus tard, la licence Jean-Paul Gaultier-Lelièvre est devenue réalité. "On y retrouve bien sûr les thèmes principaux qui ont fait la griffe Gaultier, notamment les rayures des célèbres marinières ou les résilles mais aussi des choses nouvelles qui ont été retravaillées pour la décoration. Jean-Paul Gaultier aime par exemple les tatouages qui ont été réinterprétés afin de proposer des produits originaux" explique Emmanuel Lelièvre. Car s'il reste un produit commercial, le tissu au mètre destiné à l'ameublement et la décoration se rapproche ici de l'œuvre artistique. "Les thèmes proposés par les stylistes de Gaultier ont été adaptés par notre maison qui a apporté son savoir-faire, notamment sur le plan technique" précise Emmanuel Lelièvre. Un savoir-faire déjà éprouvé avec les précédentes collaborations menées avec Kenzo

et plus récemment Sonia Rykiel maison. Outre cet aspect création et traduction vers la production de tissus originaux, Lelièvre apporte également son réseau de distribution. Présente dans les Grands magasins et enseignes de décoration d'intérieur, la marque l'est aussi en divers points du globe. Aux Etats-Unis au travers d'un partenaire de New-York, en Allemagne, en Angleterre et même à Dubaï. Des produits haut de gamme pour une clientèle haut de gamme. On retrouve également les tissus Lelièvre dans la décoration des grands hôtels et palaces. Des clients qui apprécient les créations de la marque et sa capacité d'innovation. "C'est notre souci permanent de proposer des produits qui répondent parfaitement à la demande" confirme Emmanuel Lelièvre.

Cette marque de fabrique a été remarquée il y a peu par le magazine "Logistique" impressionné par les méthodes instaurées au sein de cette PME familiale capable d'une grande réactivité. "Nos clients peuvent ainsi recevoir plus rapidement leurs fournitures. C'est aussi ce qui nous démarque de nos concurrents" reconnaît le jeune "patron" de Lelièvre. Il est le représentant de la quatrième génération de cette maison créée il y a cent ans, par l'arrière grand-père d'Emmanuel. Aujourd'hui Lelièvre emploie plus de cent-cinquante personnes dont une trentaine à Compiègne et autant au sein de l'unité de tissage implantée dans la Loire. ■

## Philippe Grand en dédicace à la bibliothèque Saint-Corneille

Passionné de football, Philippe Grand, président de l'Office des sports et journaliste au Courrier Picard dédicacera "Les Grandes Années du Football - Les années 90", le vendredi 14 décembre à la bibliothèque Saint-Corneille.



Thierry Roland à Compiègne lors de sa dernière sortie publique, en compagnie de Philippe Grand.

Avril 2012. A l'occasion des Journées du Livre Sportif de Compiègne, Philippe Grand échange quelques mots avec Thierry Roland, auteur de la collection *Les Grandes Années du Football*. Les deux hommes sympathisent et Philippe Grand lui confie qu'il aimerait écrire ce genre de livre. Au décès de Thierry Roland, deux mois plus tard, les éditions Jacob-Duvernet proposent à Philippe Grand d'achever la rédaction du tome consacré aux années 90, en collaboration avec Jean-Paul Vespini. "Le destin est étrange parfois. En parlant de cette collection avec Thierry Roland, je n'aurais jamais imaginé que ce serait moi qui la poursuivrais. Thierry Roland est une référence pour les journalistes sportifs, sa voix incarnait le foot à la télé. On parlait le même langage. C'est un honneur de continuer ce qu'il a commencé".

Le foot, Philippe Grand est tombé dedans quand il était petit. "C'est une passion de jeunesse. Quand j'avais une dizaine d'années, je collectionnais les articles de journaux. J'étais fan de l'Ajax d'Amsterdam puis de Saint-Etienne. Avec mon argent de poche, j'achetais le livre *Les Années du Football*. J'ai tous les numéros de France

*Football depuis 1976 et des archives qui prennent de la place, mais j'ai eu beaucoup de plaisir à me replonger dedans pour la rédaction du livre".*

Intarissable sur le foot des années 90, Philippe Grand l'est assurément et lorsqu'on lui demande de retenir un temps fort, sa réponse est sans détour : "C'est forcément la finale du Mondial 98. J'étais dans la tribune de presse au stade de France, il y avait une ambiance de folie. Je n'avais jamais vu ça". ■

Soirée dédicace à la Bibliothèque Saint-Corneille :  
Vendredi 14 décembre à 20 heures.

### Journée du livre sportif

La 2<sup>e</sup> Journée du livre sportif se déroulera le samedi 1<sup>er</sup> juin 2013 à la bibliothèque Saint-Corneille. Sportifs-écrivains et Ecrivains sportifs sont attendus à cette journée qui accueillera entre autres, le journaliste sportif Jean-Michel Larqué et le journaliste écrivain Eric Fottorino.

## NOUVEAUX COMMERCES



In Vino - La cave à boire, 1 place de l'ancien hôpital.



Sud Express, 28 rue des Trois-Barbeaux.

## Les centres aérés ouvriront du 26 au 28 décembre et du 2 au 4 janvier



Du 26 au 28 décembre et du 2 au 4 janvier inclus, les centres aérés accueillent les enfants de 3 à 16 ans :

- Centre Jeanne d'Arc (3/5 ans) : école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
- Centre Hersan (6/16 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
- Centre Pompidou (3/5 ans) : école maternelle, allée Pierre Coquerel
- Centre Pompidou (6/16 ans) : école

Pompidou B, allée Pierre Coquerel  
• Centre Hammel (3/5ans) : école maternelle rond-point de la Victoire  
• Centre Hammel (6/16 ans) : école Hammel, rond-point de la Victoire.  
Les enfants y seront accueillis de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Possibilité de cantine.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, une inscription est obligatoire en mairie, au service de la Vie scolaire (bureau 118). Pour cette inscription, il convient de verser un acompte qui sera calculé en fonction des revenus.

Pour une première inscription, il convient de vous munir également du dernier avis d'imposition ou des trois derniers bulletins de salaire si la famille n'est pas imposable, du justificatif de domicile, du numéro d'allocation (CAFO) et du livret de famille.  
Rens. au 03 44 40 72 85 ■

# VIE PRATIQUE

## Attention au monoxyde de carbone !

Chaque année en France, 5000 personnes sont victimes d'une intoxication due au monoxyde de carbone, et 90 en décèdent. Afin de limiter les risques, prenez quelques précautions indispensables.

Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant indétectable : il est invisible, inodore et non irritant. Il résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol. Il se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure.

### Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone

Afin de limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient :

- avant chaque hiver, de faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié ;
- tous les jours, d'aérer au moins 10 minutes, de maintenir les systèmes de ven-

tilation en bon état de fonctionnement et de ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air ;

- de respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

En présence d'un appareil à combustion, maux de têtes, nausées, vomissements, sont les symptômes qui doivent alerter. Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone. Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant le 15 ou le 112. ■

## Collecte des déchets



### Collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts en porte à porte va bientôt se terminer pour redémarrer fin mars 2013.

- Pour Compiègne (secteurs des zones 1, 2 et du centre-ville), la collecte prendra fin le **lundi 10 décembre 2012 au soir**.
- Pour le secteur du Petit Margny, la collecte se terminera le **mercredi 12 décembre 2012 au matin**.

En dehors de cette période de collecte, les déchets verts doivent obligatoirement être apportés dans les déchetteries du réseau Verdi.

- Déchetterie ZI Nord de Compiègne - 50 Route de Choisy ;
- Déchetterie de Clairoux - ZA "La Grande Couture" - RD 142 ;
- Déchetterie de la Zac de Mercières - 12 chemin de Mercières.

Les jours et horaires des déchetteries du réseau Verdi sont les suivants : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 12h. (Fermeture les lundis et jours fériés)

Une question ? Un doute ? Les messagères du tri de l'ARC vous aident à faire le bon geste. Renseignements au 03 44 40 76 33.

Pour information : les déchets verts sont ramassés en porte à porte aux seules conditions que ceux-ci soient présentés en petite

quantité dans des sacs biodégradables ou sous forme de fagots (pas plus d'1,20 mètre et 25 kg) pour les branchages.

Les grands volumes de déchets verts et la terre sont à apporter obligatoirement dans les déchetteries du réseau Verdi toute l'année. Pour toute information : N° Vert 0800 60 20 02.

Pour bénéficier d'un accès gratuit, il vous suffit de demander votre carte d'accès en téléchargeant le formulaire sur le site [www.smvo.fr](http://www.smvo.fr) ou en le demandant en déchetterie.

### Décalage des collectes à Noël et au Nouvel an

Les mardis 25 décembre 2012 et 1<sup>er</sup> janvier 2013 sont des jours fériés non travaillés pour le prestataire de collecte.

Les collectes des communes concernées sont donc annulées et reportées le lendemain de la façon suivante :

- Pour Compiègne (zone 2 uniquement), les collectes sont reportées **les mercredis 26 décembre 2012 et 2 janvier 2013, le soir**. Les sacs doivent être sortis à partir de 19h30, comme d'habitude.

- Pour le secteur du Petit Margny, les collectes sont reportées **les mercredis 26 décembre 2012 et 2 janvier 2013, le matin**. Les sacs doivent être sortis la veille à partir de 20h, comme d'habitude. ■

## Stationnement gênant à un arrêt de bus : vous serez verbalisé !



De plus en plus souvent, des véhicules sont stationnés sur les bandes zébrées réservées aux arrêts de bus, de sorte que les conducteurs d'autocars rencontrent les plus grandes difficultés à se rapprocher des trottoirs et à sortir leur rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. La marche étant de ce fait beaucoup plus haute, les

passagers qui ont des problèmes pour se déplacer risquent de chuter à la montée ou à la descente.

Face à ce constat, la police municipale a été chargée de verbaliser systématiquement tout véhicule qui sera en stationnement gênant à un arrêt de bus. Désormais, il vous en coûtera 35 euros.

## Soyez vigilants !

La Ville de Compiègne met en garde les habitants contre les agissements de certains démarcheurs qui se présentent au nom de l'association "L'Entraide" et proposent des calendriers à la vente.

Attention, ces personnes n'ont pas été man-

datées par la Ville de Compiègne. Il est donc recommandé d'être particulièrement prudent, la période de fin d'année étant particulièrement propice à ce genre de démarches.

En cas de doute, n'hésitez pas appeler la Police municipale au 0800 502 507 ! ■

## BRÈVES

### • Listes électorales : inscrivez-vous avant le 31 décembre !

Les inscriptions sur les listes électorales doivent se faire avant le 31 décembre 2012.

Tout changement d'adresse doit être signalé en mairie. Pour s'inscrire, il convient de se munir de sa carte d'identité ou de son passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Les jeunes majeurs ayant accompli la démarche de recensement citoyen sont inscrits d'office. Ils recevront un courrier pour la confirmation de leur adresse.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service Elections de la mairie. Tél. 03 44 40 72 28 ou 03 44 40 72 29.

### Inscriptions en ligne

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent être effectuées par courrier en téléchargeant le formulaire sur le site de la ville [www.compiègne.fr](http://www.compiègne.fr) ou sur

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), après avoir numérisé les pièces demandées.

### • Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 12 décembre de 14h à 19h et le samedi 22 décembre de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance.

Rens. au 03 44 85 25 08.

### • Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille.

L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale. Rens. au 03 44 40 72 30.

### • Pharmacies de garde : 3237

### • Smur : 15

## Permanences

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand. ■

# FESTIVITÉS DE NOËL (SUITE)

## ➤ Noël solidaire

### • Solidarité pour Noël

Rues de la Ville

Samedi 8 décembre de 9h à 17h



Depuis 1982, Solidarité Noël, action de partage et de solidarité initiée par Anne-Marie Vivé, adjointe au maire déléguée à l'action sociale dans les quartiers, vous invite à devenir un roi mage pour les enfants démunis de la ville en apportant jouets et friandises à l'Hôtel de Ville ou auprès des partenaires de l'opération, ou encore en participant à la grande collecte du samedi 8 décembre.

Ce jour-là, les lutins de la solidarité parcourront les rues de la ville en calèche pour recueillir vos cadeaux (jouets, livres, friandises, articles de puériculture) pour les enfants défavorisés. La calèche partira du Centre municipal du Clos des Roses à 9h pour sillonner les différents quartiers de la ville ; elle sera en centre-ville vers 15h45.

Grâce à votre générosité, un spectacle sera offert par la municipalité et les enfants recevront un cadeau de la part du Père Noël. Pour que le succès de cette fête soit complet, nous avons besoin du soutien de tous les Compiégnois ! Pour tout renseignement : 03 44 40 72 00 ou 03 44 20 91 76.

### • Noël des enfants et des personnes âgées

"Pierre et le Loup", cinéma-concert avec l'Orchestre de Picardie sera offert aux enfants des écoles élémentaires de la ville. Trois représentations seront données à l'Espace Jean Legendre, les 4, 6 et 7 décembre.

Les plus petits recevront comme chaque année, des mains du Père Noël accompagné des élus de Compiègne et de Monique Marini, des jouets dont la distribution est prévue du 17 au 21 décembre.



Monique Marini et élus de la ville rendront parallèlement visite aux résidents de la maison de retraite Fournier Sarlovèze le mercredi 19 décembre, ainsi qu'aux personnes

des différentes maisons de retraite dans le courant du mois de décembre.

N'oublions pas aussi le traditionnel repas festif de fin d'année offert à nos aînés par le CCAS de la Ville de Compiègne, les 14 et 15 décembre, au Centre de rencontres de la Victoire.

## NOËL ÉCO-CITOYEN

### Un chalet où on est gagnant

Sur le marché Place de l'hôtel de ville, ce sera Noël avant l'heure au stand de l'ARC, avec des emballages gratuits (sur papier recyclé) et des cadeaux à gagner (livres sur Compiègne, clés USB, jeux, crayons de couleur...). Pour participer, il vous suffit de tenter votre chance au jeu du tri des déchets. L'objectif de l'opération, soutenue par le SMVO, est en effet d'informer les habitants sur les nouvelles consignes de tri ou de répondre à leurs questions.

Ouverture du 4 au 23 décembre, de 15 h 30 à 18 h 30 du mardi au vendredi et de 10 h 30 à 18 h 30 le samedi et le dimanche.

